



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
DÉLIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 JUIN 2025

| | |
|---|--|
| Conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 24 Représentés : 03 Suffrage exprimé : 27 | Président de séance : M. Franck LOMBARD Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI. Etaient représentés : M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM, M. Umberto DIMASTROMATTEO ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI. Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE. |
| Date de la convocation : Le 10 juin 2025 | |
| Publication site internet : Le 17 septembre 2025 | |

Délibération n°35 – DE.2025-094

Acquisition et installation de systèmes de vidéoprotection - Demandes de subventions
Rapporteur : M. Umberto DIMASTROMATTEO

La Ville d'Ugine s'engage dans la mise en place d'équipements de sécurité par l'installation de systèmes de vidéoprotection permettant de sécuriser l'espace public.

Afin de lutter contre les incivilités et les dégradations, et de garantir la sécurité des biens et des personnes au quotidien, la Ville d'Ugine souhaite poursuivre l'optimisation de son dispositif de vidéoprotection par la mise en place de caméras sur des zones non couvertes.

Cette opération répond également aux sollicitations de la Gendarmerie Nationale.

Le montant maximum de l'acquisition et de l'installation des caméras s'élève à 14 468.50 €. Les travaux débiteront dans le courant du deuxième semestre 2025. Il convient dès lors de solliciter l'autorisation de démarrage anticipé de l'opération à compter de la réception de la présente demande.

Ces travaux pouvant bénéficier du soutien du Fonds d'Intervention Régionale pour la Sécurité, il convient de solliciter auprès du Conseil Régional et de tout autre organisme, la subvention la plus élevée possible afin de permettre l'effet levier nécessaire à la réalisation de ce projet.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à 24 voix pour et 3 abstentions (M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET, M. Gérard ROHI) :

- Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à solliciter l'autorisation préfectorale nécessaire pour l'acquisition et l'installation de systèmes de vidéoprotection,

- Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à solliciter, auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, la subvention la plus élevée possible, ainsi que l'autorisation de démarrage anticipé des travaux,

- Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.

Secrétaire de séance
Françoise VIGUET-CARRIN
Adjointe au Maire



Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Par Délégation du Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250616-20250616_DE35-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2025
Publication : 26/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

